

**PROJET  
D'ETABLISSEMENT DU  
CONSERVATOIRE A  
RAYONNEMENT  
DEPARTEMENTAL  
DE BLOIS AGGLOPOLYS  
2015 – 2020**

**Juillet 2015**

## PRÉAMBULE

Dans le cadre de la politique de modernisation des services publics et d'une adaptation aux évolutions de la société et aux attentes des usagers, l'arrêté de classement du 15 décembre 2006 impose aux conservatoires la démarche du projet d'établissement, et le nouveau schéma national d'orientation pédagogique de 2008 du ministère de la Culture en précise le caractère et la nécessité «... *document politique, qui décline des actions pédagogiques et artistiques ainsi que les actions menées en faveur du développement des pratiques musicales, chorégraphiques et théâtrales* ». C'est dans cette perspective que s'inscrit le projet d'établissement du Conservatoire à rayonnement départemental de Blois/Agglopolys, avec les exigences fondamentales de la formation aux pratiques artistiques ainsi que du développement culturel territorial. Il apparaît donc comme un projet global d'action dans la recherche d'une meilleure efficacité.

Si les collectivités territoriales ont, au plan national, joué un rôle décisif dans l'émergence, le suivi et le rayonnement de ces établissements dont elles ont fait un des dispositifs essentiels de leurs politiques culturelles, Agglopolys a su mesurer ces enjeux et prendre des dispositions significatives.

Cet engagement de la Collectivité en matière d'enseignement artistique s'est concrétisé de la façon suivante :

- par délibérations n°2004/104 du 18 juin 2004 et n°2006/181 du 23 juin 2006, la communauté d'agglomération de Blois/Agglopolys a décidé de définir d'intérêt communautaire l'École nationale de musique de Blois, désormais intitulée Conservatoire à rayonnement départemental de Blois/Agglopolys,
- par la délibération communautaire n°2004/105 du 18 juin 2004 a permis d'intégrer la compétence "Enseignements musical et artistique" dans le périmètre communautaire afin de permettre à la Communauté d'Agglomération de Blois d'apporter une nouvelle dimension à ces enseignements.

Pour mener à bien ce projet d'établissement, l'Agglomération et son Conservatoire ont mené une concertation avec les personnes concernées - usagers, personnels de l'établissement, institutions partenaires, autres conservatoires – qui a permis de faire émerger différents axes de développement. Certains ne font que confirmer des orientations de longue date du Conservatoire, d'autres sont plus nouveaux.

S'adapter avec efficacité et pertinence à l'évolution des modes de vie des usagers, répondre à leurs attentes, servir de nouveaux publics sans renier l'exigence de qualité artistique ni négliger le patrimoine dont le conservatoire est le garant, décloisonner les enseignements, initier et soutenir la pratique amateur, accompagner au mieux l'élève débutant comme le futur professionnel, contribuer à l'animation du territoire en s'inscrivant dans une politique culturelle globale, le tout dans un contexte budgétaire contraint, voilà pêle-mêle les éléments de la problématique à laquelle un Conservatoire est confronté. Formuler des propositions, définir des orientations pour les années à venir, évaluer les moyens et les efforts à consentir constituent l'objectif de ce projet d'établissement.

# SOMMAIRE

Page

<b>I PORTRAIT DU CONSERVATOIRE</b>	<b>5</b>
I-1 Effectifs 2015	
I-2 Chiffres clés, organigramme, disciplines enseignées, heures d'enseignement	
<b>II ÉTAT DES LIEUX</b>	<b>11</b>
la musique	
le studio	
la CHAM	
l'initiation en milieu scolaire	
le théâtre	
la diffusion	
de multiples partenariats	
l'ouverture aux associations et à la pratique amateur	
les réseaux	
le CRD au sein du réseau Cadences	
l'administration	
la communication	
les locaux	
l'implication de Blois Agglopolys dans le CRD depuis 10 ans	
<b>III DIAGNOSTIC</b>	<b>18</b>
1 les points forts	
2 des points faibles ou des difficultés	
<b>IV PERSPECTIVES</b>	<b>21</b>
1 un rayonnement accru, une image améliorée et modernisée	
1-1 accroître le rayonnement du conservatoire	
1-2 optimiser l'accueil	
1-3 moderniser la communication	
2 clarifier la démarche pédagogique – la consolider, l'élargir à tous les publics	
2-1 la clarification	
2-1-1 mettre en œuvre une pédagogie	
2-1-2 améliorer la lisibilité des parcours personnalisés	
2-2 la consolidation	
2-2-1 les musiques actuelles	
2-2-2 la filière voix	
2-3 l'élargissement des publics	
2-4 une action artistique et culturelle attrayante	
3 des conditions matérielles optimisées	
3-1 les locaux	
3-2 le parc instrumental et le studio	
<b>V CONCLUSION</b>	<b>30</b>
<b>VI ANNEXES</b>	

# INTRODUCTION

Le conservatoire de Blois/Agglopolys, à rayonnement départemental (CRD) est un établissement d'enseignement artistique (musique, art dramatique) contrôlé pédagogiquement, et subventionné par l'Etat jusqu'en 2014. Il fait partie d'un réseau comportant 107 CRD et 37 conservatoires à rayonnement régional (CRR), dont l'objectif est d'assurer un maillage sur le territoire français permettant de lutter contre les inégalités géographiques. L'appartenance à ce réseau garantit une qualification pédagogique en imposant le recrutement d'enseignants titulaires de diplômes nationaux.

Le CRD a pour mission l'enseignement initial de la musique, du théâtre, l'éducation et la formation des publics et les praticiens amateurs de demain, et également, d'initier la future intégration professionnelle des élèves qui en ont le goût et les capacités.

Les études sont organisées en 3 cycles (musique, théâtre) et un cycle d'orientation pré professionnelle, pour l'enseignement musical, conformément au schéma d'orientation pédagogique du ministère de la Culture.

La globalité de la formation est clairement affirmée :

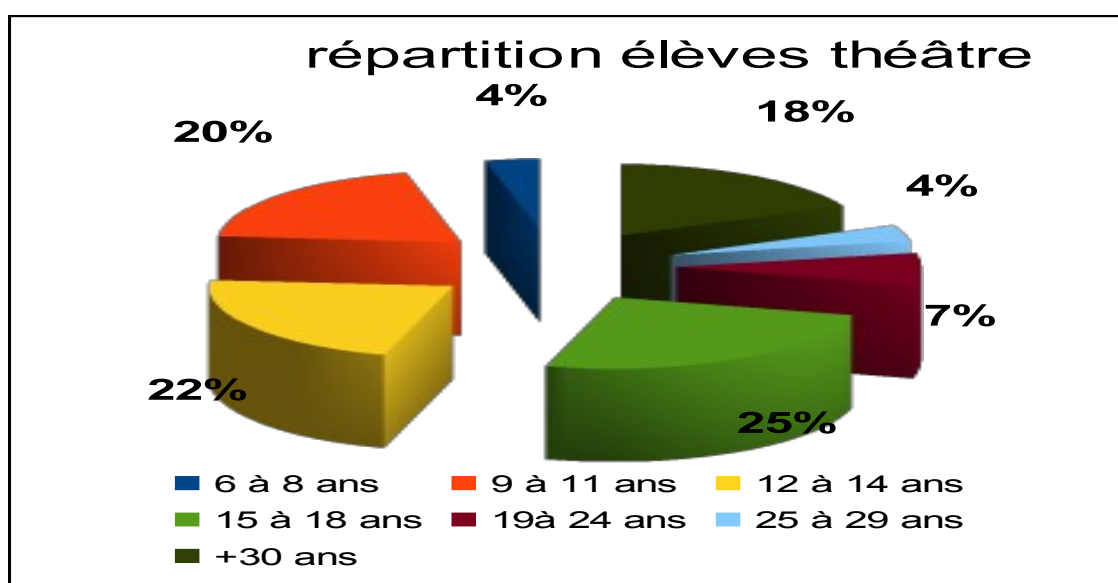
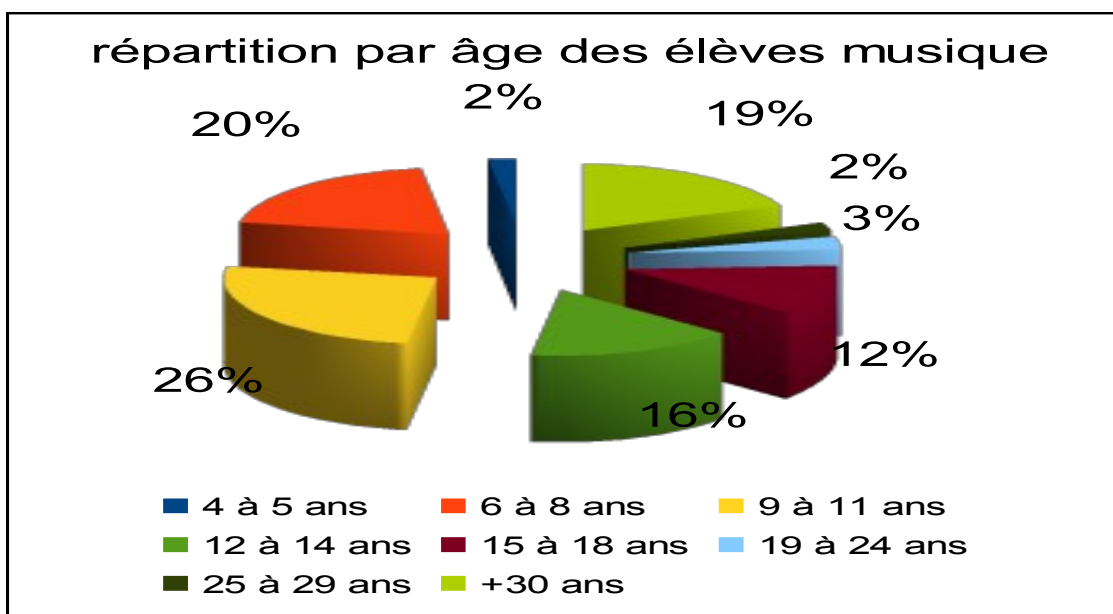
- le musicien n'est plus formé seulement comme un concertiste rompu à toutes les difficultés ; à la pratique individuelle s'ajoutent dès le plus jeune âge, l'expérience collective de la pratique chorale et, ou d'orchestre et d'ensembles, et la connaissance et l'appropriation des éléments du langage musical de tradition écrite
- Outre la formation collective à l'art de l'acteur, qui comprend l'apprentissage des fondamentaux de la scène, et le travail de scènes classiques et contemporaines, la pratique de l'alexandrin, le (la) comédien(ne) se familiarise avec les techniques vocales et corporelles, mais aussi à des disciplines proches du théâtre, comme le clown et le masque. Des masterclass animées par des metteurs en scène reconnus sont organisés en collaboration avec la Scène nationale. L'histoire du théâtre est également abordée, et l'élève invité à assister à de nombreux spectacles, afin d'acquérir une vision globale et humaniste de son art.

# I – PORTRAIT DU CONSERVATOIRE

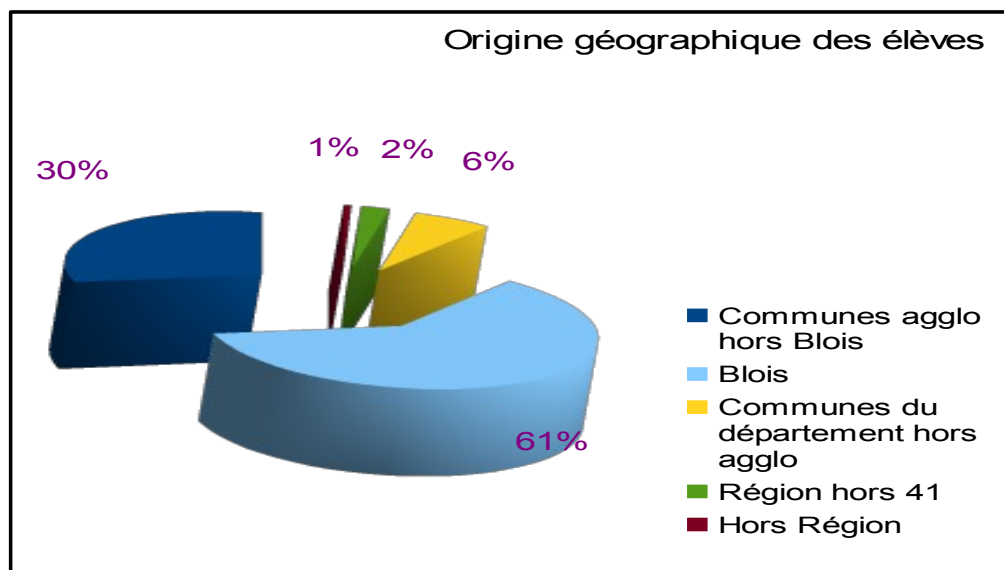
## I-I EFFECTIFS 2015

### EFFECTIFS 2015 – AGE ET ORIGINE GEOGRAPHIQUE

AGE	Élèves théâtre	Élèves musique	Total élèves	double cursus
4 à 5 ans		15	15	
6 à 8 ans	2	143	145	
<b>9 à 11 ans</b>	<b>11</b>	<b>182</b>	<b>193</b>	<b>4</b>
12 à 14 ans	12	113	<b>125</b>	1
15 à 18 ans	14	87	<b>101</b>	1
19 à 24 ans	4	23	<b>27</b>	
25 à 29 ans	2	15	<b>17</b>	
+30 ans	10	134	<b>144</b>	1
TOTAL	55	712	767	7



<b>ORIGINE GEOGRAPHIQUE</b>	<b>Total élèves</b>
Communes aggro hors Blois	230
Blois	466
Communes du département hors aggro	48
Région hors 41	18
Hors Région	5
<b>TOTAL</b>	<b>767</b>



### REPARTITION DES ELEVES PAR SPECIALITE DEPARTEMENT CYCLE

<b>INSTRUMENTS/VOIX</b>	INITIATION	C1	C2	C3	C Spéc	TOTAL Cycles	Parcours Personnalisés	TOTAL Général
CLAVIERS PERCUSSION	14	58	22	8	1	89	2	105
BOIS	5	71	42	18	2	133	6	144
VOIX – chant lyrique		2	2	1	1	6	11	17
MUSIQUES ACTUELLES		32	16	3	2	53	35	88
CORDES	20	100	31	9	2	142	15	177
CUIVRES	8	21	18	3	2	44	8	60
<b>TOTAL</b>	<b>47</b>	<b>284</b>	<b>131</b>	<b>42</b>	<b>10</b>	<b>467</b>	<b>77</b>	<b>591</b>

<b>FORMATION MUSICALE</b>	INITIATION	C1	C2	C3	C Spéc	TOTAL Cycles	Parcours Personnalisés	TOTAL Général
FM	35	250	84	21		355	19	409
langage musical – MA		40	7	3		50	3	53
solfège et culture rythmique							2	2
technique du son							8	8
<b>TOTAL</b>	<b>35</b>	<b>290</b>	<b>91</b>	<b>24</b>		<b>405</b>	<b>24</b>	<b>464</b>

<b>THEATRE</b>	EVEIL	INITIATION	C1	C2	C3	TOTAL Cycles	TOTAL Général
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>11</b>	<b>17</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>29</b>	<b>55</b>

## REPARTITION DES ELEVES DANS LES PRATIQUES COLLECTIVES

<b>PC INSTRUMENTALE</b>	
Ensemble guitares niv 1	11
Ensemble clarinettes	8
Ensembles flûtes	8
Ensembles percussion	100
orchestre harmonie niv 1	48
orchestre harmonie niv 2	49
orchestre cordes niv 1	29
orchestre cordes niv 2	24
ensemble symphonique	38
Ensemble jazz manouche	4
Ensembles musiques actu	21
Ensemble musiques trad	5
<b>TOTAL</b>	<b>345</b>

<b>PC VOCALE</b>	
voix enfants	28
chorales jeunes	15
chœurs adultes	70
chorales enfants	175
<b>TOTAL</b>	<b>288</b>

<b>TOTAL PC</b>	<b>633</b>
-----------------	------------

# I –II CHIFFRES CLES - ORGANIGRAMME - DISCIPLINES ENSEIGNÉES – HEURES D’ENSEIGNEMENT

## CHIFFRES CLÉS MAI 2015 CA 2014

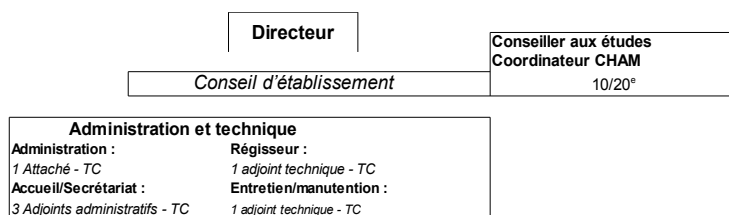
Enseignants	50	Nombre d'heures d'enseignement/semaine  <b>644 H</b>
Administratifs	5	
Elèves (Total)	756	
Musique (sans CHAM)	607	
CHAM	94	
Théâtre	55	
Initiation en milieu scolaire	2000	

## Budget (masse salariale incluse) 2085 K€

<b>Recettes (K€)</b>		<b>Dépenses (K€)</b>	
Etat	50	Charges de personnel	1864,3
Conseil Général	22,5	Fonctionnement	153,6
Agglopolys	1717,4	Investissement	66,7
Ville de Blois	176,5		
Droits d'inscription	111,6		
Autres recettes	6,4		

NB : la participation Ville de Blois correspond aux initiations en milieu scolaire.

## Organigramme



Formation musicale	Bois	Cuivres	Cordes	Claviers Percussions	Voix	Pratiques collectives	Musiques actuelles	Actions éducatives	Théâtre
Éveil musical V. Lunais I. Raynaud	Flûte C. Clouet S. Huguet M. Bressan	Trompette F. Messis S. Coursault	Violon F. Goic L. Balestro A. Claret	Piano J-F. Bouvery C. Cousin	Chant lyrique A-C. Chevalier	Orchestre « Vivaldi » S. Quatrehomme Orchestre « Monteverdi » L. Balestro	Guitare électrique D. Rouquier H. Rondepierre Chant E. Beyer	I. Raynaud V. Lunais M. Jaubard	Éveil Initiation 1 <sup>er</sup> cycle 2 <sup>ème</sup> cycle L. Desprein F. Martin
Formation musicale M. Massarotti E. Lantoine C. Lucas A. Pelletier M-Pierre Neveu	Hautbois D. voisin  Clarinette G. Faure C. Dion  Basson N. André  Saxophone J. Ducharme	Trombone I. Pico-Heide  Tuba N. Biget  Cor F. Robert	Alto L. Balestro  Violoncelle V. Daguët B. Piat  Contrebasse S. Quatrehomme  Guitare S. Nogrette S. Faget  Harpe E. Lantoine	Percussions D. Plisson B. Laurent	Ensembles C. Coursault	Orchestre « Mozart » D. Voisin Orchestre « Zéphyr » D. Voisin N. Biget Orchestre « Eole » D. Voisin G. Faure Musique de chambre N. André Chorales C. Coursault Beguin	Guitare basse M. Caron Batterie V. Milleret D. Plisson Musiques tradition. C. Auchapt Langage musical M. Caron A. Gravet Clavier Arnaud Gravet Technique son/MAO J-C. Dodin A. Gravet Jazz F. Borey		
Accompagnement : V. Roth - A. Pelletier									



## Disciplines enseignées

statut	grade	Département	instrument enseigné/pratique collective	nb d'heures hebdo
T	AEAP1	ACTION EDUC	chant choral/initiation musicale en milieu scolaire	20
T	AEAP1	ACTION EDUC	initiation musicale en milieu scolaire/éveil	20
T	AEAP1	ACTION EDUC	initiation musicale en milieu scolaire/éveil	20
T	PCN	BOIS	basson/ musique ancienne	6
C	AEAP2	BOIS	clarinette	6
T	AEAP1	BOIS	clarinette/orchestre d'harmonie	12
T	AEAP1	BOIS	flûte	9,5
T	AEAP1	BOIS	flûte/ensemble	20
T	PCN	BOIS	flûte/ensemble	16
T	PHC	BOIS	hautbois/orchestres/ensemble	16
T	PHC	BOIS	saxophone/ensemble	16
T	AEAP1	CLAVIERS	accompagnement piano	20
C	AEAP2	CLAVIERS	percussion	6
T	AEAP1	CLAVIERS	percussion/ensemble	20
T	AEAP1	CLAVIERS	piano	20
T	PCN	CLAVIERS	piano	8
T	PHC	CLAVIERS	piano	17
T	AEAP1	CORDES	contrebasse/orchestre	12
T	PCN	CORDES	guitare	16
C	AEAP2	CORDES	guitare / ensemble	13
T	AEAP1	CORDES	violon	6
T	PHC	CORDES	violon	16
T	PHC	CORDES	violon/alto/orchestre	16
T	AEAP1	CORDES	violoncelle	5
T	PCN	CORDES	violoncelle	16
T	AEAP1	CUIVRES	cor	6
T	AEAP1	CUIVRES	trombone	10
V	AEAP2	CUIVRES	trompette	3,5
T	AEAP1	CUIVRES	trompette/orchestre	20
T	AEAP1	CUIVRES	tuba	10
V	PCN	FM	culture musicale	1
T	AEAP1	FM	formation musicale	20
T	AEAP1	FM	formation musicale	13
T	PCN	FM	formation musicale	16
C	AEAP2	FM	formation musicale/acc piano	10,5
T	PCN	FM	formation musicale/harpe	16
T	PCN	MDA	musiques traditionnelles/ensemble	16
T	AEAP1	MDA	batterie/formation de musique actuelles	20
C	AEAP2	MDA	chant musiques actuelles	13
C	AEAP2	MDA	claviers/ateliers musiques actuelles/fm/MAO	12
V	AEAP1	MDA	guitare basse/ensemble/fm	12
T	AEAP2	MDA	guitare électrique	2
T	AEAP2	MDA	guitare/basse/formation de musiques actuelles	20
T	PCN	MDA	jazz	8
T	PHC	MDA	technique du son	4
T	AEAP1	VOIX	chant lyrique	8
T	AEAP1	VOIX	direction de chœur	21
				614,5
statut	grade	Département	instrument enseigné/pratique collective	nb d'heures hebdo
C	PCN	Théâtre	département théâtre – enseignement et coordination	16
V	AEAP1	Théâtre	département théâtre – enseignement	11
V	AEAP1	Théâtre	département théâtre – enseignement	2,5
				29,5

### Répartition des enseignants par grades

AEAP1	24
AEAP2	9
PCN	11
PHC	6
TOTAL	50

### Répartition des enseignants par statuts

TITULAIRES	38
CONTRACTUELS	7
VACATAIRES	5
TOTAL	50

### Répartition des enseignants par départements

Actions éducatives	3
Bois	8
Claviers	6
Cordes	8
Cuivres	5
FM	6
MDA	9
Théâtre	3
Voix	2
TOTAL	50

### Pratiques collectives

Orchestre « Monteverdi »	C1 cordes
Orchestre « Vivaldi »	C2 cordes
Orchestre « Mozart »	C1&2 orch symph
Orchestre « Zéphyr »	C1&2 vents
Orchestre « Éole »	C2&3 vents
Musique de chambre	C3
Chorales	tous les niveaux

## II - ÉTAT DES LIEUX

### La musique

Le conservatoire dispense l'enseignement des instruments constitutifs de l'orchestre symphonique, les cordes, les vents, la percussion, ainsi que le piano la guitare, la harpe, le chant lyrique et les fondements théoriques du langage musical, éveil, formation et culture musicale.

La pratique collective est au cœur des enseignements, c'est pourquoi l'établissement assume également la formation aux pratiques d'ensembles vocaux ou instrumentaux et d'orchestres, débouché prépondérant de la pratique musicale.

La mise en place d'une filière vocale a été entreprise à la rentrée 2013.

L'objectif est de donner aux élèves des repères efficaces pour devenir des auditeurs avertis, les moyens d'acquérir méthode de travail et autonomie pour une pratique amateur future, ou une orientation professionnelle.

Le département "Musiques d'Aujourd'hui" a vu le jour en 1994. Sans renier la formation institutionnelle de la musique savante de tradition écrite, il était nécessaire de s'adapter à un public plus diversifié, souvent peu enclin à franchir le seuil du conservatoire. Axé en grande partie sur la pratique des musiques amplifiées, des cours de chant, de batterie, de guitare, de guitare basse, de clavier, de musique assistée par ordinateur (MAO), de techniques du son, de langage musical et de pratique en groupe encadrée, sont proposés, ainsi que des cours de musique traditionnelle. Ce département pédagogique permet aux élèves de suivre un cursus similaire à l'enseignement classique, avec les mêmes objectifs, notamment en terme d'insertion professionnelle. Un partenariat étroit avec le "Chatodo", Scène de musiques actuelles (SMAC) de Blois, permet d'assurer les prestations des élèves dans des conditions scéniques optimales.

L'enseignement du Jazz est assuré depuis la rentrée 2013, comblant un vide criant dans l'apprentissage des musiques de tradition orale.

### Le studio

Créé au début des années 90, en prolongement d'un atelier de musique électroacoustique, le studio a fait l'objet d'investissements réguliers de manière à disposer de la technologie numérique et à utiliser l'informatique à des fins musicales. Ce studio est aujourd'hui un outil performant, capable de répondre à de multiples besoins de formation, de production de supports pédagogiques, tant pour les élèves que les enseignants.

En complément de cours de MAO, il initie les élèves aux techniques du son (captation, enregistrement multi pistes, montage, mixage et initiation au mastering). Il offre notamment aux élèves du département "Musiques d'Aujourd'hui" l'occasion de se familiariser à l'utilisation des outils de traitement du son (timbre, dynamique, spatialisation), ce qui ne peut que rejaillir sur la qualité de leur production scénique, et leur exigence...

## **La CHAM**

L'école Marguerite Audoux, située à Blois dans un quartier "populaire", accueille depuis septembre 2010 le dispositif CHAM. A chaque rentrée scolaire, une classe de CE1 de cette école est constituée en réunissant environ un tiers d'enfants du secteur scolaire, un tiers d'enfants d'un autre secteur de la ville de Blois, et un tiers de l'Agglomération hors Blois. Ces enfants bénéficient de l'enseignement du conservatoire avec ses enseignants pendant le temps scolaire. Ce dispositif qui permet un brassage social, est le fruit d'un partenariat entre l'Éducation nationale, la ville de Blois et Agglopolys. La poursuite de ce dispositif, de la sixième à la troisième, est effective depuis la rentrée 2014 2015 qui a vu la première promotion CHAM accéder à la sixième au collège "Les Provinces".

## **L'initiation en milieu scolaire**

La Ville de Blois a décidé dès 1997 de s'appuyer sur le CRD pour dispenser une initiation musicale à tous les enfants des écoles élémentaires. Une équipe constituée de quatre intervenantes en milieu scolaire initie des projets artistiques partagés avec les enseignants de l'Éducation nationale. Ces enseignants sont ainsi mutualisés entre l'Agglomération et la Ville de Blois, cette dernière prenant en charge ce temps de travail sur le temps scolaire. Le chant choral tient une place importante. Les enfants se produisent pour la plupart en fin d'année à la Halle aux grains dans des conditions de diffusion professionnelle. Environ 2000 élèves bénéficient ainsi chaque année de ce service.

Il a par ailleurs été mis en œuvre un dispositif "orchestre à l'école" en 2008 au collège Bégon. Axé sur la pratique des cuivres, il concerne des enfants de 6ème, 5ème et 4ème qui participent à de nombreux projets de réalisation.

## **Le théâtre**

Conformément aux textes qui prévoient qu'un CRD dispose en son sein au moins de deux sections, l'Agglomération a décidé en 2011 d'ouvrir une section théâtre.

Par des improvisations et des jeux théâtraux, les plus jeunes élèves en éveil et en initiation apprennent les rudiments de l'art dramatique. Le cycle 1 ouvre la porte du travail d'acteur, par des exercices de découverte de la voix, du corps, de l'espace théâtral, et des codes de l'art dramatique. Improvisation et travail en groupe alternent avec la découverte de textes du répertoire. En cycle 2, les élèves approfondissent le travail d'acteur, et abordent la voix et le mouvement grâce à des intervenants extérieurs. En collaboration avec la Scène Nationale, ils suivent un stage animé par un metteur en scène ou un chorégraphe de la saison théâtrale. Outre le travail de scènes, un travail sur le clown, l'alexandrin et l'histoire du théâtre, le cycle 3 est l'occasion pour l'élève de participer à un atelier de recherche où il élabore de petites formes avec les autres, sous le regard de l'enseignant. En collaboration avec la Scène Nationale, ils suivent un stage animé par un metteur en scène ou un chorégraphe de la saison théâtrale.

Après 4 années de fonctionnement, il ressort que la section théâtre souffre du départ de nombreux élèves lorsque ceux-ci poursuivent leurs études supérieures en dehors de Blois. Au contraire, il faut souligner que cette section a enrichi les projets artistiques, transversaux du CRD.

Depuis septembre 2012, le Conservatoire contribue également au dispositif Classe à horaire aménagé Théâtre (CHAT) du collège de Morée, à raison d'une heure par semaine et ce, avec le soutien du Conseil départemental.

## La diffusion

Si les missions pédagogiques sont évidentes, la dimension artistique, culturelle et territoriale doit aussi être clairement perçue et partagée par tous les acteurs. C'est pourquoi le conservatoire est également un acteur culturel qui, à travers les travaux d'élèves, les prestations des artistes enseignants, des résidences, propose régulièrement sur le territoire des productions et des créations dans des champs esthétiques variés intégrant largement la transversalité. Celles-ci sont indissociables de la pédagogie et font partie des missions fondamentales d'un conservatoire :

- La diffusion est le prolongement naturel et l'objectif majeur d'un apprentissage de la musique ou du théâtre qui n'aurait aucun sens s'il n'était à moment donné, pas présenté à un public. Se situer dans un groupe, collaborer avec d'autres, partager avec l'auditoire ou le surprendre constituent des principes de la réalité artistique. Par ailleurs la maîtrise de la scène est un art difficile qu'il convient d'appréhender très tôt.
- La création est une nécessité, le langage artistique évolue et les élèves doivent en apprendre les codes, les mécanismes et les modes de jeux pour être, à leur niveau, les acteurs contributifs de cette évolution.

*"Une attention et une place constante doivent être accordées, tant à la création contemporaine et aux cultures émergentes, qu'aux patrimoines artistiques, témoignant à la fois de l'histoire, de la vitalité et du renouvellement de chaque discipline"* (charte des enseignements artistiques).

Une volonté commune à l'équipe enseignante a permis, il y a près de 25 ans, de créer un collectif "Musiques d'Avance" afin de promouvoir l'activité artistique professionnelle des artistes enseignants de l'établissement. Au gré des enveloppes budgétaires, 3 à 5 concerts sont proposés chaque année, promouvant à la fois le répertoire patrimonial et des œuvres plus rarement jouées ou engagées dans une esthétique complexe qu'il convient de promouvoir également. Des élèves sont intégrés chaque fois que possible dans cette réalité professionnelle que certains d'entre eux vivront ultérieurement.

L'action artistique est donc indissociable de la mission pédagogique et permet de faire du conservatoire un acteur culturel majeur. La dimension artistique est la garantie de son rayonnement sur le territoire. La visibilité de « Musiques d'avance » pourrait néanmoins certainement être améliorée.

## De multiples partenariats

Le Conservatoire élabore dans le cadre de ses activités pédagogiques et de diffusion de nombreux partenariats avec des institutions ou des associations :

- l'Éducation nationale pour le dispositif CHAM ainsi que pour l'éducation artistique et culturelle dans les classes primaires de Blois,
- la Halle aux grains, scène nationale, pour des rencontres avec des artistes, des classes de Maîtres, des projets de diffusion (musique et art dramatique qui sont programmés dans la saison, des actions de formation),
- le Chato'do, SMAC de Blois, pour la mise à disposition de locaux pour le département Musiques d'Aujourd'hui du CRD, l'accueil des concerts, des formations,
- la maison de Bégon, maison de quartier pour l'accueil de master classes, de répétitions et le festival Mix'Terres dans lequel des concerts proposés par le conservatoire contribuent à la programmation,

- le festival “Jazz'in Cheverny” pour des concerts et des ateliers de pratique artistique (Jazz'in Mômes”),
- le festival “Des lyres d'hiver” qui accueille des concerts, point d'orgue de résidences avec des artistes commandités par le conservatoire,
- l'école d'Arts pour la réalisation conjointe d'ateliers de pratique artistique en direction d'écoles de l'agglomération et de la CHAM, la fondation du Doute, les bibliothèques pour des programmations communes ou l'accueil de concerts du conservatoire,
- le service Ville d'art et d'histoire, notamment pour l'animation des journées du patrimoine,
- le service petite enfance de la Ville de Blois pour un travail de formation du personnel des crèches assuré par des professeurs, intervenantes en milieu scolaire,
- le service jeunesse de la Ville de Blois, pour des concerts communs, l'organisation de forum jeunesse,
- la mission locale qui sollicite le studio du conservatoire,
- l'harmonie municipale pour la réalisation de projets communs
- les maisons de retraite, les associations caritatives, le C.I.A.S., qui sollicitent l'établissement pour des animations musicales,
- les associations de jumelage ou de coopération pour des échanges à l'étranger.

## **L'ouverture aux associations et à la pratique amateur**

Plusieurs associations utilisent l'auditorium du conservatoire pour des manifestations musicales et culturelles. Des conventions sont établies avec certaines d'entre-elles pour mettre à disposition de façon régulière, des locaux de répétition (ensembles vocaux, Jazz club, associations de jumelage, musicales, caritatives ...). Des moyens sont mutualisés avec l'Harmonie municipale (salles de cours, matériel) et un certain nombre d'élèves, instrumentistes à vents participe aux activités de cette association.

Des projets communs sont réalisés régulièrement.

## **Les réseaux**

Le CRD Blois Agglopolys travaille en réseau avec les conservatoires à rayonnement départemental et régional de la région Centre Val de Loire pour l'enseignement professionnel initial (examens d'entrée et de sortie de cycle, actions de formation et de diffusion ponctuelles).

Au niveau départemental, le conservatoire est le seul établissement à proposer l'enseignement du Théâtre. Le conseil général permet aux usagers hors agglomération de bénéficier des tarifs locaux.

Le conservatoire est adhérent de l'Union départementale des écoles de musique (UDEM 41) et de l'Union départementale des écoles et des sociétés musicales et artistique (UDESMA).

Des échanges réguliers ont par ailleurs lieu à l'étranger avec des villes jumelles de Blois ou de coopération culturelle.

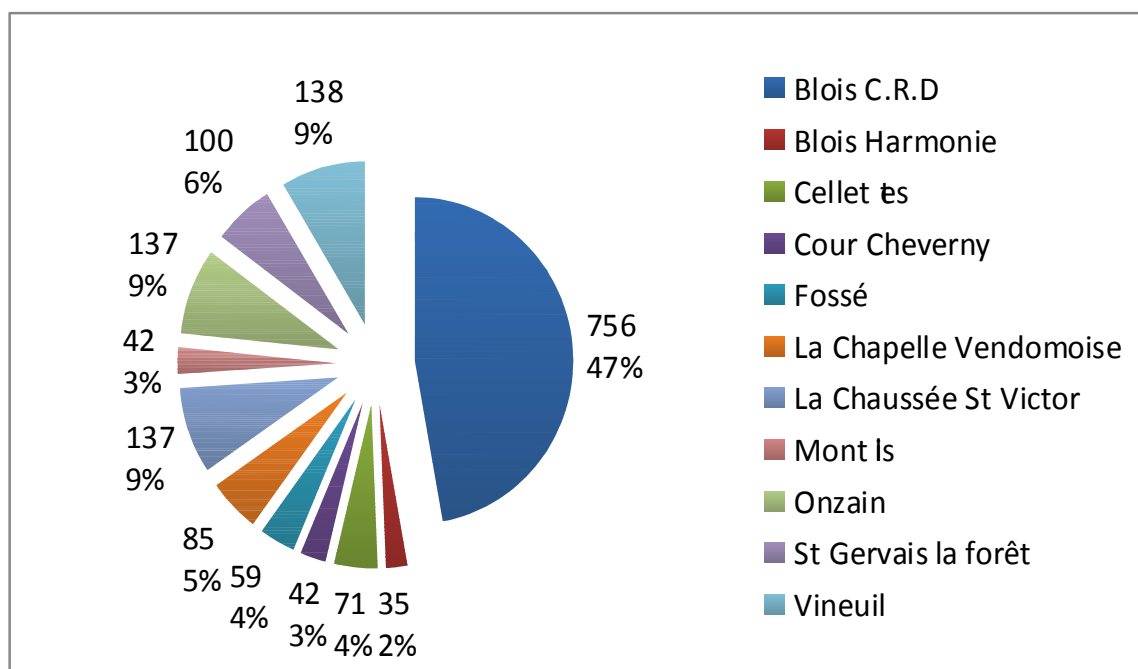
## Le CRD au sein du réseau Cadence

Depuis la prise de la compétence "enseignement artistique" en 2004, Agglopolys gère le Conservatoire et les autres écoles de musique (associatives ou territoriales) du territoire communautaire en créant un réseau nommé "Cadences".

À travers ce choix de créer un réseau d'écoles et non une école d'agglomération, Agglopolys a souhaité structurer, consolider et mettre en réseau l'enseignement musical sur son territoire, afin de favoriser l'accès du plus grand nombre, à un enseignement de qualité ; il a aussi souhaité conserver une certaine diversité au niveau de l'enseignement et une proximité notamment pour les élèves de premier cycle. À travers ce dispositif, la collectivité contribue au maintien de l'animation locale ainsi qu'au rayonnement du territoire.

Aujourd'hui il est constitué de 11 écoles de musique sur le territoire (1600 élèves), le conservatoire représente un peu moins de 50% des effectifs du réseau.

Le projet pédagogique, le cursus, les modalités d'examens sont élaborés par un coordinateur pour l'ensemble des écoles, hors CRD.



Les 1er et 2ème cycles sont assurés dans les écoles qui doivent mettre en œuvre le projet pédagogique du réseau, le 3ème cycle uniquement au sein du CRD. Afin de garantir une cohérence des niveaux et un regard objectif sur la progression des élèves, les examens de fin de cycle intègrent la présence d'un représentant du CRD. Des passerelles permettent à certains élèves d'intégrer le second cycle au conservatoire sans test d'admission.

Chaque année, des projets réunissent plusieurs, voire la totalité des écoles du réseau : auditions, rencontres communes, masterclass, projets de diffusion autour d'une thématique... Au-delà de la volonté intercommunale, la plupart de ces actions repose sur les bonnes relations entre les enseignants volontaires, actifs et engagés dans leurs mission.

## **L'administration**

L'équipe administrative est constituée d'une attachée et de trois secrétaires à temps complet. Cette équipe a pour mission l'administration du service, la préparation budgétaire ainsi que le suivi financier et comptable, la gestion de la scolarité des élèves, la communication, l'accueil des publics.

Un régisseur et un aide-régisseur tous deux à temps complet interviennent sur le site (CRD, école d'Art, fondation du Doute); une enveloppe de vacances complète les besoins lors de manifestations lourdes.

Sur un plan technique, cette équipe organise la logistique des projets et activités des services et prend en charge, tant au quotidien que sur les événements, des tâches de manutention, de régie de plateau, de montage ; elle veille également à la sécurité des sites et elle a un rôle d'interface avec le service "bâtiments" pour le suivi des locaux.

## **La communication**

Le conservatoire s'attache à développer une communication avec les familles et les élèves grâce à un accueil de proximité au secrétariat et dispose d'un logiciel de gestion de la scolarité des élèves accessible aux familles et aux professeurs par extranet : ainsi se développent des procédures en ligne : paiement des droits de scolarité, évaluation des élèves, inscriptions....

Le conservatoire s'attache également à développer son identité grâce à une charte graphique utilisée sur ses supports d'informations.

## **Les locaux**

Implanté sur le site rue Franciade depuis 1976, le Conservatoire dispose de 17 salles et d'un auditorium de 120 places. Il partage les bâtiments avec l'école d'Art, la fondation du Doute et l'harmonie municipale. Cette dernière occupe la quasi-totalité du 1er étage de l'aile principale, celle-ci étant allouée par ailleurs à l'accueil des différentes institutions et à l'enseignement musical.

La vétusté des locaux, dont les principaux travaux datent du début des années 80, l'accessibilité, pour des personnes à mobilité réduite, impossible sauf au rez-de-chaussée, le manque d'insonorisation des salles, par ailleurs en nombre insuffisant, constituent des freins conséquents à une exploitation raisonnée. Afin de répondre aux manques de locaux sur le site Franciade, 7 autres sites sont ainsi utilisés pour la mise en œuvre du dispositif pédagogique : la salle de l'harmonie quand elle est libre, l'école M. Audoux (CHAM primaire et enseignement périscolaire), le collège "les Provinces" pour la CHAM collège, les locaux de répétition du "Chatodo", ceux du studio "Pôle Nord", le collège "Michel Bégon" (orchestre à l'école et enseignement périscolaire) et une salle aménagée pour l'Art dramatique dans le Théâtre Nicolas Peskine.



## L'implication de Blois Agglopolys dans le CRD depuis 10 ans

Si les collectivités territoriales ont, au plan national, joué un rôle décisif dans l'émergence, le suivi et le rayonnement de ces établissements dont elles ont fait un des dispositifs essentiels de leurs politiques culturelles, Agglopolys a su mesurer ces enjeux et prendre des dispositions significatives.

Cet engagement de la Collectivité s'est concrétisé par plusieurs mesures :

- en premier lieu, dès 2006 et la création du réseau Cadence, un tarif unique favorisant une accessibilité plus affirmée sur le territoire pour l'enseignement initial, pouvant conduire les usagers qui le désirent, à parfaire leur éducation musicale au CRD,
- le renforcement à compter de 2008 des heures consacrées aux musiques actuelles dans le même temps, le recrutement d'un professeur coordinateur, ce qui a permis de mieux structurer cette pratique au sein du conservatoire et de mettre en place un cursus diplômant,
- la création de classes à horaires aménagés musique, permet depuis 2010, de dispenser l'enseignement musical du CRD au sein de l'école élémentaire, et depuis septembre 2014 au collège ; les élèves de la CHAM représenteront dans 3 ans 30 % des élèves du CRD,
- l'ouverture d'une nouvelle spécialité d'enseignement artistique, l'art dramatique à la rentrée 2011,
- la mise en place, en 2012, du quotient familial pour les droits d'inscription aux équipements culturels de l'agglomération.

	2011	2012	2013	2014
<b>Evolution des dépenses de personnel</b>	1 801 187	1 830 971	1 851 878	1 845 682

### Evolution des budgets affectés au conservatoire

Compte administratif	2013		2014	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Investissement	79 279	2 564	86 562	0
Fonctionnement	184 611	213 885	164 000	192 519

Budget Primitif	2015	
Investissement	70 000	1 766
Fonctionnement	164 000	143 700

### III – DIAGNOSTIC

#### 1 – DES POINTS FORTS

- L'offre est **conforme aux préconisations du ministère** de la Culture au regard des critères de classement relatifs aux spécialités enseignées.
- Les **partenariats avec l'éducation Nationale** (Classes à horaires aménagés primaire et collège, éducation artistique en direction des écoles élémentaires, orchestre à l'école) sont bien installés.
- La **diversité des enseignements** et des esthétiques, la transversalité de plus en plus présente dans la plupart des secteurs d'activité, la pédagogie de projet conduite en parallèle à l'enseignement institutionnel, ainsi que l'engagement de l'équipe pédagogique, sont des atouts majeurs.
- Une **proportion significative de professeurs** au sein de l'équipe est un gage de l'efficacité pédagogique et de l'engagement de la collectivité.
- Le développement des musiques actuelles représente une vraie spécificité blésoise à conforter.
- Les **nombreux partenariats sur le territoire** sont les signes significatifs d'une ouverture, d'un fort volume d'activités, d'une réelle attractivité, et confortent le rôle de pôle ressource de l'établissement. Le **rôle d'acteur culturel** est clairement identifié, si l'on en juge par le nombre de manifestations organisées sur le territoire.
- L'**élargissement et la diversification des publics**, induits par l'ensemble des actions proposées est une réalité.
- L'**augmentation sensible des effectifs depuis plusieurs années** est également un signe de l'attractivité du conservatoire (520 élèves en 2000, 553 en 2006, 750 aujourd'hui, et près de 800 quand les 8 années de la CHAM seront fonctionnelles).

## 2 – DES POINTS FAIBLES OU DES DIFFICULTES

- Le nombre d'élèves inscrits au CRD par rapport à la densité de population est inférieur à la moyenne nationale (2 % de la population). Néanmoins une projection sur l'ensemble des écoles du réseau Cadence montre un chiffre légèrement supérieur à 1,5% avec des élèves provenant de 44 communes sur les 48 qui composent la communauté d'agglomération. Cela relativise cette **moindre densité d'élèves qu'au plan national**.
- La mise en œuvre du **quotient familial** n'a depuis 2 ans généré que **peu de recrutement dans les tranches les plus basses**. Après une 1ère année de mise en application de cette disposition tarifaire, une analyse précise des catégories socioprofessionnelles des usagers ou de leurs enfants inscrits sur le réseau a conduit à proposer 9 tranches au lieu de 5. Néanmoins, la difficulté à toucher tous les publics demeure réelle. Les enjeux de l'accès à la culture et aux enseignements artistiques dépassent le cadre des dispositions tarifaires. Des dispositifs comme la CHAM ou les initiations en milieu scolaire à Blois s'avèrent donc très complémentaires du quotient familial en termes de mixité sociale mais des efforts doivent encore être consentis dans ce domaine pour atteindre une meilleure équité.
- L'adéquation entre l'offre pédagogique et les attentes des usagers (ou de leurs parents) reste délicate. Cela génère **des abandons conséquents en 2ème cycle**, amenuisant de ce fait l'effectif des élèves en 3ème cycle et en cycle d'orientation professionnelle, situation accentuée par l'offre universitaire restreinte sur le territoire.
- La **faible fréquentation des élèves aux manifestations culturelles est une réalité**, malgré une incitation forte des enseignants et du travail de médiation effectué par la Scène nationale.
- La pratique collective est un axe fort du conservatoire depuis des décennies, en complément naturel d'une offre d'enseignement conforme aux objectifs fixés par l'Etat eu égard aux critères de classement. Néanmoins quelques réserves ne peuvent qu'être émises quant à la fragilité de certains secteurs qui empêchent l'établissement d'assurer pleinement ses missions, notamment la **musique de chambre qui demeure le maillon faible du dispositif pédagogique**, l'absence d'unités d'enseignement relatives aux disciplines d'érudition (analyse, écriture, harmonie...).
- Au niveau du réseau "Cadences", la **mutualisation et la mobilité entre les écoles sont quasi-inexistantes sauf entre les deux écoles territoriales, Fossé et le C.R.D** qui ont des enseignants communs **et une école associative, Vineuil**. L'une des limites de ce réseau est le recrutement effectué par les écoles associatives qui ne garantit pas toujours la qualification pédagogique attendue. Le manque de disponibilité de certains enseignants qui n'effectuent que très peu d'heures de cours sur le territoire complique les échanges, les partenariats, l'élaboration et la conduite de projets. Ce contexte complique la tâche du CRD comme pôle ressource au sein du réseau.

- Par ailleurs lors de la prise de compétence "enseignement musical" par Agglopolys, le coordinateur et le directeur du conservatoire avaient proposé, dans la perspective de **professionnaliser et fidéliser le corps enseignant du réseau**, qu'Agglopolys recrute et mette à disposition des associations des professeurs diplômés afin de les ancrer sur le territoire. Cette proposition n'a pas pu jusqu'alors aboutir. Elle mérite néanmoins d'être réexaminée dans les années à venir.
- La mise en œuvre et le suivi des activités pédagogiques et artistiques de l'établissement, la montée en puissance de certaines activités, la création de nouveaux dispositifs (théâtre, CHAM, filière vocale) impliquent **une réorganisation administrative susceptible d'accroître l'efficacité de l'équipe**.
- **L'absence de salle de documentation et de discothèque pour la gestion du fonds de partitions** limite le rôle de pôle ressources. Le stockage de tous les ouvrages est éclaté dans toutes les salles de cours. Ce patrimoine ne peut être valorisé comme il le devrait.
- **La problématique des locaux** (exiguïté, vétusté, éclatement des lieux d'enseignement) **est un frein permanent à un fonctionnement raisonné** et génère des surcoûts conséquents (multiplication de matériel pédagogique, de frais de gardiennage...). La qualité des infrastructures et des conditions de travail proposées aux élèves sont indéniablement en retrait de la qualité, de la diversité et de la modernité des enseignements proposés. Une étude pré-programme avait été lancée en 2009 afin d'engager une réflexion en vue de la construction d'un nouveau bâtiment pour les enseignements artistiques. Compte tenu du montant de l'investissement dans un bâtiment neuf, près de 15 M€, l'étude a été orientée en 2010 sur les possibilités d'adaptation du bâtiment actuel. Une proposition de scénarios de restructuration/extension présentant des modalités de réorganisation des fonctions dans le bâtiment avec chiffrage a été faite à l'Exécutif communautaire. En 2013 une première tranche de travaux (200K€) a été réalisée et concernait le secrétariat du Conservatoire et 3 classes de formation musicale. En 2015, l'auditorium fait l'objet d'une rénovation complète (150K€). L'enseignement du Théâtre quant à lui bénéficie de locaux spacieux et adaptés, rénovés en 2012 par la Ville de Blois dans le théâtre Nicolas Peskine.
- Le **désengagement de l'État**, quant à l'aide aux établissements classés, initié en 2014, et total en 2015, constitue un frein majeur au développement de ces structures. Les Collectivités ne peuvent assumer cette baisse sans réduire les dépenses de fonctionnement, ce qui impacte l'essor du conservatoire et son rayonnement.

## **IV - PERSPECTIVES**

Depuis 2 ans, des séminaires en début et fin d'année scolaire impliquant l'ensemble de l'équipe pédagogique se sont tenus dans la perspective de la rédaction du projet d'établissement.

Plusieurs pistes ont été explorées au cours de ces 2 années par l'équipe pédagogique (coordinateurs et groupes de travail), l'administration, et ont abouti à trois axes de développement :

**1° accroître le rayonnement de l'établissement, optimiser l'accueil et moderniser sa communication**

**2° clarifier l'offre pédagogique, la consolider**

**- Clarification**

- Mettre en place une pédagogie plus globale au cours du 1er cycle
- Définir clairement les contenus des parcours personnalisés de second et troisième cycles, les rendre légitimes et les institutionnaliser comme une alternative à la formation diplômante et professionnalisante.

**- Consolidation**

- Densifier le département Musiques Actuelles - Jazz
- Développer la filière vocale
- Élargir les bases sociales du recrutement des élèves
- Maintenir une activité artistique et culturelle attrayante et innovante.

Toutes les propositions développées dans ce chapitre prennent en compte la difficulté de se projeter dans le contexte actuel de budgets contraints en matière de masse salariale. Elles reposent donc largement sur un redéploiement d'heures pédagogiques et de maîtrise des effectifs.

**3° optimiser les conditions matérielles**

Au-delà de ces 3 orientations, les travaux inhérents à l'élaboration de ce projet ont permis la réactualisation du règlement des études, du règlement intérieur et de mettre en place un organigramme prenant en compte les différentes composantes des enseignements proposés et leur structuration.

## IV – I - UN RAYONNEMENT ACCRU, UNE IMAGE AMÉLIORÉE ET MODERNISÉE

Au sein du réseau régional des établissements classés, le conservatoire contribue aux réflexions sur l'enseignement spécialisé et au dispositif mis en œuvre pour l'évaluation des élèves en cycle d'orientation professionnelle.

Sa situation dans le département doit l'inciter à mettre en œuvre une stratégie de développement de son rayonnement artistique et pédagogique et de son rôle de pôle ressources. La problématique est identique dans l'aire d'Agglopolys, dans le cadre de " Cadences ", réseau des écoles de musique de l'agglomération.

Afin d'améliorer son image et la lisibilité du travail accompli, le CRD doit se doter d'un dispositif de communication ambitieux. Il convient de diffuser une image moderne et représentative d'une réalité pédagogique et artistique évolutive et innovante, portée par un acteur important de la vie culturelle du territoire et qui contribue à son attractivité.

### 1 - Accroître le rayonnement du Conservatoire

Le conservatoire de Blois/Agglopolys est l'établissement de référence au niveau du département tant par la qualification pédagogique de ses équipes, que de la diversité des enseignements proposés ainsi que du nombre de ses usagers. L'ouverture à la pratique amateur et aux associations, comme aux musiciens professionnels fait de l'établissement un lieu ressource comme préconisé dans la charte de l'enseignement artistique spécialisé, texte cadre émanant du ministère de la culture, tout comme les schémas d'orientation pédagogique, musique et théâtre. Cette mission de pôle ressource n'est toutefois que partiellement assurée du fait de l'absence de centre de documentation.

#### Plan d'action

- Collaborer avec l'UDEM, l'UDESMA, le réseau "Cadences" pour la mise en place de rencontres pédagogiques avec les équipes enseignantes de l'agglomération et du département, **initier des réflexions communes à tous les enseignants**, et si nécessaire, des actions de tutorat pédagogique, des projets de diffusion, ou contribuer activement à ceux mis en œuvre par les partenaires. Bien que déjà entreprises depuis de nombreuses années, ces actions doivent faire l'objet d'une attention particulière et être développées de manière concertée.
- **Préparer "l'après conservatoire" des élèves musiciens et comédiens amateurs** notamment lors de leurs dernières années de formation et garantir les meilleures chances pour l'insertion professionnelle des élèves qui en ont le potentiel. Pour ce dernier point, une réflexion conduisant à une mutualisation de moyens doit être entreprise dans le cadre du travail en réseau mené avec les établissements classés de la région.
- **Renforcer les échanges avec la pratique amateur** (Harmonie de Blois, ensembles vocaux, formations de musiques actuelles par un partenariat amplifié avec la SMAC...).

- **Créer une médiathèque, la valoriser comme lieu-ressource garantissant un libre accès aux œuvres** et autres partitions, établir des passerelles avec les bibliothèques par des catalogages croisés représente un enjeu majeur. Un redéploiement de moyens, une mutualisation des secrétariats (conservatoire, école d'art) à moyen terme, un partenariat renforcé avec les Bibliothèques pourrait permettre cette création sans augmentation budgétaire.
- **Valoriser le patrimoine enregistré des productions du conservatoire.**

## 2 - Optimiser l'accueil

La restructuration du bâtiment pour une entrée unique sur le site a considérablement amélioré l'accueil du public et la convivialité de l'établissement. Le secrétariat du conservatoire est désormais spacieux, bien organisé en matières de logistique et de répartition des tâches. Il permet d'offrir aux usagers un service efficace, des réponses claires et précises. L'informatisation de nombreuses procédures (inscriptions en ligne, paiement, communication avec les familles le plus souvent dématérialisée, vue d'ensemble de l'activité pédagogique de chaque élève et évaluation) contribue à un suivi plus performant et réactif que par le passé.

Il convient néanmoins d'initier une réflexion autour de cette notion d'accueil qui doit être partagée par tous, personnel administratif, technique et pédagogique.

### Plan d'action

- Mettre en place un groupe de travail pour **définir les procédures qui permettront une meilleure circulation de l'information**, notamment pour les évolutions de dispositions pédagogiques en direction du secrétariat afin que celui-ci renseigne le public de la façon la plus précise.

## 3 - Moderniser la communication

Dans la perspective de moderniser la communication, des efforts importants ont été entrepris et celle-ci évolue de façon significative. Des documents attractifs (CHAM, Théâtre, Plaquette du réseau "cadence" mentionnant les activités de l'établissement) sont diffusés à plusieurs milliers d'exemplaires sur le territoire de l'agglomération.

Une commande de photos a été effectuée auprès d'une agence. Celles-ci nourrissent depuis quelques mois les fonds d'affiches et invitations des manifestations organisées et allient charte graphique et attractivité.

L'établissement manquait cruellement d'un site internet pour être en phase avec les média actuels. Actuellement en construction, il devrait être opérationnel à la rentrée 2015-2016 et marquera un changement des pratiques en matière de communication pour constituer à terme un élément incontournable dans la vie du conservatoire.

Un compte Facebook va être créé pour permettre aux "amis" du conservatoire d'échanger et de communiquer. Ce dernier semble adapté à la population "jeunes" qui fréquente l'établissement.

## Plan d'action

- **Élaborer une stratégie de communication en tirant le meilleur parti des nouveaux outils disponibles.** L'action du CRD est à l'échelle du département et tout au moins à l'échelle de l'agglomération et il faut que cela se sache.
- **Développer et généraliser autant que possible les fonctionnalités extranet** (inscriptions, paiement en ligne, démarches administratives).
- **Veiller à une réactualisation permanente du site internet**, afin qu'il soit (et reste...) un outil dynamique et évolutif.
- **Accentuer le phénomène de dématérialisation de la communication**, même si un support papier doit néanmoins perdurer de façon ciblée.
- **Établir des liens avec les sites d'Agglopolys, de la Ville, des associations de parents d'élèves ou d'amis du conservatoire...** La diffusion des projets artistiques et culturelles du CRD doit être conçue à l'échelle de l'agglomération et de ses 48 communes. Il est important de proposer avec les communes volontaires, les autres écoles de musique des actions déconcentrées.

## **IV - II - CLARIFIER LA DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE – LA CONSOLIDER – L'ÉLARGIR À TOUS LES PUBLICS**

Le conservatoire de Blois/Agglopolys revendique une démarche pédagogique exigeante, structurée, dynamique et évolutive. Il doit prendre en compte, sans renier les fondamentaux, l'évolution des attentes, les comportements des usagers eu égard aux objectifs fixés. Il doit s'adapter de façon raisonnée, et s'acquitter, toujours dans le souci de la qualité artistique de sa proposition, de ses missions, dans un paysage où les perspectives d'expansion ne sont plus adaptées.

Néanmoins des axes forts de développement peuvent être envisagés tout en s'inscrivant dans une logique de maîtrise de la masse salariale.

### **1 - La clarification**

Pendant de nombreuses années, les premières années d'apprentissage ont vu de nombreux dispositifs se côtoyer : éveil instrumental, initiation pendant un à deux ans avant d'intégrer le premier cycle. La réflexion concernant les premières années d'apprentissage devait faire l'objet d'un travail plus transversal et réformateur, tout en simplifiant l'accès au début du cursus.

Le constat de nombreux abandons en second cycle a conduit à mettre en place un système de dispense pour la formation musicale, permettant d'alléger le contenu du cursus qui devenait non diplômant, la pratique instrumentale étant le plus souvent privilégiée.

Un pourcentage significatif d'adultes inscrits, le plus souvent en formation initiale et hors cursus conduit aujourd'hui à prendre des dispositions de régulation des effectifs tout en prenant en compte leur désir d'apprendre la musique.



Les réflexions de l'équipe pédagogique ont abouti à une modification du règlement des études sur les deux points suivants, qui seront mis en place dès septembre 2015.

### **1-1 Mettre en œuvre une pédagogie visant à globaliser la formation pendant les premières années en limitant la présence à deux cours par semaine pour chaque enfant**

L'objectif est de mutualiser les savoir faire des différents enseignants (Formation musicale, instrument, chant choral). Cela doit permettre aux enfants de faire un lien immédiat entre les différents apprentissages, et ce, pendant leur cours collectif. Les professeurs d'instrument reverront les enfants dans la semaine pour un cours qui pourra s'effectuer en petits groupes ou individuellement.

Ce dispositif, qui nécessite une concertation régulière entre les différents enseignants, sera évalué régulièrement et se poursuivra en deuxième et troisième année, en diminuant progressivement la mutualisation des enseignements, pour reprendre en dernière année du cycle un fonctionnement traditionnel.

### **1-2 Améliorer la lisibilité des parcours personnalisés**

Pour les élèves à progression lente ou tardive qui n'intégreront pas le cycle 3 ou n'en sortiront pas avant d'entreprendre des études universitaires (pas forcément sur Blois), il convient de terminer honorablement la scolarité.

Les cours seront recentrés sur une recherche de l'autonomie nécessaire à la pratique amateur future hors conservatoire. Une pédagogie ciblée sur un tel projet permettra d'organiser des cours à caractère plus collectif, sans pour autant diminuer l'efficacité de la pédagogie ; toutefois, la progression instrumentale nécessaire à l'obtention d'un diplôme ne sera plus l'objectif.

Cette disposition devra demeurer attractive pour les élèves, même si cela réduira le temps pédagogique à caractère individuel. Cette évolution permettra le redéploiement d'heures d'enseignement en faveur de l'accueil des élèves débutants et de premier cycle. Ce temps de travail est par ailleurs susceptible d'être redéployé pour consolider l'offre pour la musique de chambre.

Des modalités de réintégration dans le cursus diplômant seront possibles.

Par ailleurs, les adultes continueront à être accueillis au CRD mais dans la limite des places disponibles. A budget contraint, il est nécessaire que le CRD se concentre sur ses missions principales et ne vienne pas concurrencer les associations, les chorales. Les adultes seront spécifiquement accompagnés dans leur projet. Plusieurs profils se présentent : l'adulte débutant, l'adulte qui veut se remettre à niveau après une interruption de pratique, celui qui a un projet de reconversion professionnelle...

Le conservatoire a vocation, pour ces élèves, à chercher des complémentarités avec les écoles du réseau "Cadences" tout en étudiant la faisabilité de leur projet de formation en son sein.

Sur proposition du conseil pédagogique, des contrats d'objectifs seront proposés à ces élèves pour une ou plusieurs années selon le projet, prolongeables ou non.

## 2 - La consolidation

Quelques secteurs d'activité notamment les musiques actuelles et la filière vocale, dont la construction a été entreprise depuis 2 ans, sont particulièrement porteurs. Parce que novateurs et à la croisée des divers secteurs d'activité, le CRD souhaitent qu'ils soient développés. Ils augmenteront sans conteste le rayonnement du conservatoire sur le territoire de l'agglomération mais aussi au niveau départemental et régional. Ils représentent ainsi un enjeu particulièrement fort.

L'élargissement des publics concernés par les enseignements artistiques reste largement perfectible malgré les mesures significatives prises par Agglopolys en matière d'accessibilité. En parallèle à une action de médiation culturelle portée par le conservatoire et assurée par la "Compagnie du Hasard" initiant les enfants des "quartiers Nord" de Blois mais aussi ceux d'Onzain commune d'Aggopolys au théâtre, une réflexion doit être menée sur une action similaire de sensibilisation et de pratique musicale.

L'action culturelle, la politique de diffusion, les ouvertures vers des esthétiques "complémentaires", les résidences et master classes contribuent largement à la consolidation du dispositif pédagogique, et constituent un enjeu majeur pour l'établissement.

### 2-1 Les musiques actuelles

La montée en puissance de ce département depuis plusieurs années, sa structuration, et l'offre pédagogique performante sont une réalité. Quelques élèves accèdent au 3ème cycle et envisagent de suivre le cycle d'orientation professionnelle. Des étudiants de la région ou hors région manifestent le désir de suivre ce cursus et s'inscrivent régulièrement aux examens d'entrée.

Par ailleurs, le partenariat avec le "Chatodo", SMAC de Blois, est particulièrement bien ancré. De nombreuses collaborations se sont instaurées au fil des années, conférant une complémentarité fructueuse entre les deux institutions. La SMAC et le studio "Pôle Nord", confiés dans le cadre d'une DSP depuis 2007 à l'association "Mars" par la Ville de Blois permet au conservatoire d'utiliser la salle du "chatodo" pour les concerts des élèves, et du "club" pour les examens. Le conservatoire utilise également les locaux de répétition de cette structure, sur place ou au studio "Pôle Nord". Au titre du partenariat, les techniciens sont mis à disposition pour la réalisation des projets. Le CRD accueille régulièrement des manifestations (concerts, conférences) dans son auditorium, ce qui permet un croisement des publics et souligne l'ancrage fort des musiques actuelles au sein de l'établissement.

Un enjeu majeur est de le positionner comme pôle régional d'enseignement. Le dispositif mis en place depuis de nombreuses années est unique dans la région Centre Val de Loire : enseignement initial dès le plus jeune âge, structuration en cycles comme les enseignements classiques, enseignement professionnel initial assumé efficacement, dispositif d'enseignement de la MAO, studio du conservatoire ces deux outils performants étant incontournables dans la réalité d'aujourd'hui.

Compte tenu de l'engagement du conservatoire en faveur des musiques actuelles, la collectivité souhaiterait que cet enseignement soit reconnu en région par le Ministère. Afin d'accroître cette spécificité, le conservatoire envisage plusieurs orientations nouvelles dont il conviendra de mesurer la faisabilité :

- **Mettre en place une CHAM collège à dominante Musiques actuelles** qui constituerait un dispositif exemplaire en s'appuyant sur les résultats particulièrement satisfaisants du dispositif CHAM existant. Le collège Bégon, contigu au studio "Pôle Nord", a indiqué à plusieurs reprises qu'il était prêt à accueillir ce projet, en complément de "l'orchestre à l'école" déjà coloré Musiques actuelles. Dans un contexte financier contraint, cette évolution ne peut s'entendre qu'à la condition de redéployer des heures d'enseignement du temps péri-scolaire vers le temps scolaire.
- **Mettre en place un module de formation assuré par l'équipe du chatodo sur l'environnement professionnel** (quelques heures par an)
- **Proposer, sous forme de stages, un module de formation aux arts de la scène** concernant les disciplines musique classique, théâtre, Jazz et musiques actuelles, en redéployant des heures des enseignants concernés par chacune des activités, et en partenariat avec le "chatodo", notamment pour l'espace scénique et l'accompagnement technique (son, mise en lumière...).

## 2 – 2 La filière vocale

Alternative à la filière instrumentale, ou complément, ce dispositif propose aux enfants et aux adultes une formation à caractère collectif dont l'objectif est d'acquérir les éléments artistiques et techniques pour une pratique chorale de qualité.

Le vivier potentiel se trouve parmi les élèves du CRD, de la CHAM (primaire et collège), pour le moment à dominante instrumentale, dans laquelle un travail vocal exemplaire est effectué à longueur d'année. Les élèves de la classe de chant peuvent accéder à une pratique collective exigeante, complément évident de leur formation vocale. Certains enfants sont issus des classes primaires bénéficiant d'une initiation musicale et qui souhaitent s'investir davantage dans la pratique chorale. Les adultes au potentiel avéré, et motivés par une pratique dont la logique de formation et de progression est une composante forte, ont accès à une pratique artistique dont les objectifs se différencient de l'offre associative multiple proposée sur le territoire.

Cette filière, initiée voilà deux ans, est prometteuse au regard des réalisations effectuées. Elle tire sa richesse de la diversité des recrutements qui permet la constitution de plusieurs ensembles vocaux. Elle contribue à renforcer l'offre de formation et l'ancrage des pratiques artistiques conduites par le conservatoire sur le territoire. Elle doit néanmoins faire l'objet d'une attention particulière : **des élèves repérés devraient pouvoir bénéficier de cours de technique vocale afin de garantir une progression technique indispensable.** Il conviendra de mesurer la **faisabilité de l'augmentation d'heures d'enseignement de chant lyrique.**

## 2 – 3 L'élargissement des publics

L'accessibilité pour le plus grand nombre aux enseignements artistiques est au cœur des préoccupations du CRD depuis de nombreuses années. Les collectivités ont pris des mesures significatives en matière de démocratisation et d'accessibilité à la culture : actions éducatives en direction des scolaires de la Ville de Blois, orchestre à l'école au collège Bégon, CHAM (dispositif entièrement gratuit), mise en place du quotient familial, dotation exceptionnelle de 60 000€ sur 3 ans afin d'augmenter le parc d'instruments mis à disposition des élèves débutants.

Ces dispositions ont porté leurs fruits, l'avancée est tangible, mais la marge de progrès demeure conséquente. Les dispositions tarifaires liées au quotient familial notamment n'ont que peu changé la capacité de l'établissement à toucher les couches sociales les plus basses. Un facteur aggravant est l'éloignement du Conservatoire : des familles enclines à un enseignement artistique pour leur enfant sont réticentes à le laisser seul prendre les transports en commun.

**Travail de médiation et proximité sont des réponses concrètes à un enjeu prioritaire.** Déjà en partie élaborée avec le centre social Mirabeau dans les quartiers nord de Blois, une action de sensibilisation sur place avec des enseignants convaincus et engagés dans cette dimension sociale pourrait être menée.

Quelques pistes de financement spécifiques existent : le Ministère de la culture au titre de l'Education artistique et culturelle (EAC), la Politique de la Ville...

## **2 – 4 Une action artistique et culturelle attrayante**

Les enjeux de la politique de diffusion ont été largement explicités dans le chapitre relatif à l'état des lieux. Point d'appui de l'activité pédagogique et **vecteur de l'attractivité de l'établissement**, l'activité artistique et culturelle se nourrira à la fois des propositions évoquées dans le cadre de la consolidation du département des musiques actuelles et de la filière vocale proposée précédemment, et des autres activités n'ayant pas fait l'objet de développement prospectif dans ce document.

La pédagogie de projet, la transversalité, l'ouverture, l'éclectisme, la modernité, l'irrigation du territoire, l'engagement des artistes enseignants dans le cadre de la diffusion professionnelle du collectif "Musiques d'Avance" sont les maîtres mots de la proposition du conservatoire dans ce domaine, qui s'appuiera également sur les nouveaux outils de communication évoqués, opérationnels d'ici peu.

## **3 - DES CONDITIONS MATÉRIELLES OPTIMISÉES**

### **3-1 Les locaux**

Les travaux de réhabilitation réalisés au niveau de l'accueil et du secrétariat en 2013, du hall d'attente donnent une image attrayante de l'établissement.

Néanmoins, la vétusté des locaux du bâtiment principal reste au cœur des préoccupations. La loi sur l'accessibilité implique par ailleurs des aménagements pour rejoindre les 3 niveaux du conservatoire.

La prochaine tranche de travaux proposée concerne le 1er étage, occupé par l'Harmonie de Blois. Celui-ci sera restructuré afin de créer une à deux salles supplémentaires à vocation pédagogique. Ce nouvel espace sera ainsi mutualisé avec l'association.

La seconde concerne le 2ème étage. L'insonorisation est inexistante (cloisons montées à même les parquets flottants) et la distribution des salles est incohérente (couloir au sud, salles au nord). Il a été proposé de restructurer cet espace, ce qui permettra d'obtenir au moins deux salles supplémentaires aux conditions acoustiques adaptées à l'enseignement musical.

**La communauté d'agglomération intégrera dans son plan pluriannuel d'investissement à l'horizon 2020 les travaux nécessaires.**

La problématique des locaux d'enseignement pour les musiques actuelles est complexe. Les cours sont partagés entre le conservatoire, le studio Pôle Nord et le Chatodo, souvent par les mêmes enseignants. Ceci conduit à multiplier les investissements en matériel pédagogique et ne favorise pas la cohésion des enseignements.

Une piste sérieuse et allant dans le sens de la rationalité serait de **pouvoir utiliser l'intégralité du site Pôle Nord pour l'enseignement**, pour regrouper ainsi la majorité des disciplines de ce département. Même si la faisabilité de ce projet n'a pas été encore mesurée, il ressort que la SMAC envisage de recentrer l'ensemble de ses activités sur le site du chatodo.

### **3-2 Le parc instrumental – le studio**

Des efforts significatifs ont été consentis et ont permis de constituer un parc instrumental adapté aux besoins pédagogiques des divers secteurs d'activité de l'établissement. Nouvelles acquisitions et renouvellement du parc se partagent les enveloppes budgétaires allouées.

Évoquée à plusieurs reprises, la multiplication de matériels, eu égard à l'exploitation de plusieurs sites constitue néanmoins un frein à une évolution optimale de ce parc.

Par ailleurs, le coût de maintenance s'accroît au fil des ans et pèse davantage sur le budget de fonctionnement. Le parc de piano fait actuellement l'objet d'une étude en matière de contrat d'entretien auprès de plusieurs prestataires. Les dépenses pourront être ainsi cernées et les grosses réparations seront priorisées et échelonnées.

Le conservatoire est doté d'un studio moderne et performant, constitué peu à peu, depuis une vingtaine d'année. Des efforts conséquents ont été consentis pour une rénovation complète en 2012 au niveau du traitement acoustique et du câblage. S'il convient de faire perdurer la logique de quelques acquisitions nouvelles, le principal enjeu en matière d'investissement reste aujourd'hui la lutte contre l'obsolescence, particulièrement pour ce qui concerne l'informatique.

## V - CONCLUSION

L'élaboration de ce projet d'établissement pour le conservatoire de Blois/Agglopolys s'appuie sur son rayonnement, conditionné par quatre vecteurs principaux : la pédagogie mise en œuvre, la dimension culturelle et artistique qui l'accompagne, l'infrastructure qui l'accueille et la qualité de l'investissement des équipes.

La montée en puissance, la diversification de l'offre, l'évolution des attentes, conditionnée par celle de la société, le contexte financier contraint sont autant de facteurs qui conduisent à des orientations et des choix stratégiques. C'est pourquoi il est proposé de consolider des secteurs porteurs ou en cours d'évolution, sans pour autant négliger ceux qui n'ont pas fait l'objet d'un développement particulier dans ce document et qu'il conviendra d'accompagner et d'évaluer avec le même discernement.

Les évolutions pédagogiques proposées visent à répondre, dans un souci permanent de la plus grande qualité du service public, à la problématique évoquée.

La communauté d'agglomération et la DRAC auront vocation à suivre l'évolution de ce projet dans le cadre des prochains conseils d'établissement.

## **VI - ANNEXES**

**Règlement des études**

**Règlement intérieur**

**Plans du site**